

10 recommandations politiques conjointes

**De la rhétorique à l'action: vers une
agriculture transformée et une sécurité
alimentaire en Afrique**





*Marta (à droite) a 43 ans et a cinq enfants et quatre petits-enfants.
C'est une cultivatrice tanzanienne de patate douce.*

Contexte

En 2003, la Déclaration de Maputo de l'Union africaine engageait ses Etats membres à consacrer dans les cinq ans qui suivraient, 10% de leur budget national à l'agriculture. Dix ans plus tard, en dépit de l'augmentation des dépenses dans certains pays, les gouvernements africains ne consacrent toujours en moyenne que 4% de leurs budgets nationaux à l'agriculture. Seuls 8 des 54 pays de l'Union africaine ont atteint, de façon continue, l'objectif des 10%. Cet échec a contribué, en grande partie, au faible développement dans le secteur de la production alimentaire et à l'insécurité alimentaire en Afrique, où 223 millions de personnes (un quart de la population) sont touchées par la faim¹.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement africains ont déclaré 2014 comme l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Cependant, comme la Déclaration de Maputo, cela restera une promesse vide à moins que les gouvernements ne passent « de la rhétorique à l'action ». Face à la situation actuelle, les producteurs familiaux agricoles africains², aux côtés de la société civile, demandent aux gouvernements de considérer les recommandations suivantes au cours de leurs discussions sur l'orientation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en 2014.



1. Augmenter le volume des dépenses dans l'agriculture: des investissements agricoles efficaces à travers des budgets transparents et responsables

10%

L'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER) doivent adopter un agenda basé sur des objectifs concis et un mécanisme de suivi des progrès orienté vers le respect de l'engagement budgétaire de 10% à allouer à l'agriculture. Les gouvernements qui n'ont pas encore atteint l'objectif de 10% du budget à consacrer à l'agriculture devraient se fixer des délais pour y arriver. Tous les gouvernements ont besoin d'identifier des mécanismes, comme des réajustements et des réallocations budgétaires, pour mobiliser des ressources nationales supplémentaires nécessaires à l'agriculture. Ces mesures peuvent inclure la réduction des dépenses militaires, la lutte contre la fuite des capitaux et l'évasion fiscale illégales et plus de prudence dans les dépenses courantes pour éviter les dépenses non prioritaires. Sur le long terme, les recettes d'exportations devraient être augmentées en ciblant des produits et services à valeur ajoutée. Les taxes sur les produits agricoles importés pourraient également augmenter les recettes et renforcer à la fois les marchés locaux et régionaux africains.

2. Améliorer la qualité des dépenses dans l'agriculture



Les dépenses publiques doivent également prendre en compte la diversité des producteurs agricoles, les conditions agro-écologiques, les besoins locaux et les systèmes de production. En particulier, la priorité devrait être accordée aux investissements dans des services et biens publics efficaces adaptés aux besoins des producteurs familiaux, notamment les femmes, et ces groupes devraient être impliqués dans la gestion de ces services. Les exemples de dépenses publiques dans l'agriculture devraient inclure : les services de vulgarisation, la production de connaissances, la recherche-développement (y compris sur l'agriculture écologique), la récupération ou la collecte de l'eau et l'irrigation à petite échelle, les services vétérinaires, les réseaux routiers et de transport maritime, les installations de transformation agroalimentaires, les télécommunications, les échanges de paysans à paysans et les écoles de formation pratiques d'agriculteurs, le stockage de l'eau, les installations de stockage, les banques de semences communautaires et les intrants.

En outre, les gouvernements devraient garantir un soutien aux producteurs familiaux agricoles en s'assurant à ce que l'approvisionnement des marchés publics provienne des producteurs familiaux agricoles, avec un accent particulier sur ceux qui pratiquent l'agriculture écologique. Le PDDAA devrait également être aligné sur, et intégrer, le Cadre Politique de l'UA pour le Pastoralisme en Afrique afin de s'assurer que les besoins spécifiques des communautés pastorales sont satisfaits à travers des investissements et des services appropriés.

Les gouvernements africains devraient aussi envisager l'introduction de produits financiers adaptés spécifiquement aux producteurs agricoles et l'amélioration des programmes de subvention de crédits garantis par les

gouvernements en vue de s'assurer qu'un grand nombre de paysans aient accès à des microcrédits à faibles taux d'intérêt, que les paysans obtiennent des assurances agricoles en cas de pertes, que les programmes disposent d'un capital suffisant et qu'ils soient gérés de manière efficace et transparente. En plus, des programmes d'alphabétisation financière devraient être introduits comme partie intégrante des services publics de vulgarisation agricole.

3. Améliorer l'élaboration de politique agricole plus efficace, mutuellement redevable et participative dans le cadre du PDDAA



Les 10 prochaines années du PDDAA doivent être marquées par un engagement clair en termes de démarche inclusive et d'appropriation du programme par les différentes parties prenantes. Les dirigeants devraient renforcer leurs engagements pour impliquer les producteurs, les entreprises, la société civile et les autres acteurs non étatiques dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des plans agricoles, avec un accent particulier sur les femmes. Les 10 dernières années ont été caractérisées par un manque notoire de participation constructive des acteurs non étatiques dans les phases de prise de décision et les principales étapes du processus du PDDAA. La réaffirmation du principe fondateur du PDDAA, à savoir la « participation inclusive », doit être mise au cœur de la deuxième phase du PDDAA mais à travers la définition d'un cadre institutionnel clair d'engagement. Les gouvernements, à travers une participation accrue, peuvent mieux servir leur population, améliorer les résultats et rendre le secteur plus dynamique et durable.

Cela passera par la reconnaissance officielle de ces différentes parties prenantes en tant que partenaires égaux dans le processus des politiques agricoles. A cet égard, les organisations paysannes devraient bénéficier d'une attention particulière et être reconnues comme représentantes légitimes des paysans sur le continent. Des mécanismes efficaces de participation doivent exister au niveau national, régional et continental.

4. Améliorer la transparence des dépenses dans l'agriculture



Les ministères de l'Agriculture et ceux concernés par ce secteur, devraient être davantage comptables des résultats y compris sur la réduction de la pauvreté et l'environnement durable plutôt que des réalisations. Les ministères devraient démontrer comment ils vont traiter les inefficacités internes actuelles qui empêchent les gouvernements de dépenser leurs allocations budgétaires. Les gouvernements devraient investir davantage dans la formation adéquate du personnel et le renforcement des capacités dans le secteur de l'agriculture et améliorer la coordination entre et au sein des ministères par l'apprentissage des meilleures pratiques, y compris la connaissance des paysans eux-mêmes. Les gouvernements devraient aussi investir dans l'amélioration des systèmes internes de suivi et de diffusion des informations sur les dépenses agricoles publiques et collecter et diffuser des données détaillées et ventilées.

En outre, les dirigeants africains sont encouragés à renforcer la mise en œuvre de ces mesures par l'adoption du Cadre de Résultats et la création d'un « index de sécurité alimentaire et d'agriculture » du PDDAA, ou un mécanisme similaire pour mesurer et suivre toutes les sources de financement du développement orientées vers l'agriculture, la mise en œuvre de ces programmes, les services fournis et les résultats obtenus par le cadre renforcé de Maputo au niveau national et départemental.

5. Eliminer les disparités entre les sexes et promouvoir les jeunes dans le secteur agricole



«On estime que si les femmes avaient juste le même accès que les hommes aux ressources productives telles que la terre et les semences, elles pourraient accroître les rendements de leurs exploitations de 25 à 30%. Cela augmenterait la production agricole dans les pays en développement de 2,5 à 4% et réduirait le nombre de personnes touchées par la faim dans le monde de 12 à 17%».³

Ces disparités criardes et omniprésentes entre les sexes dans le secteur de l'agriculture affectent les revenus des femmes, les opportunités de leurs enfants, et la disponibilité de la nourriture dans leurs communautés. Les politiques agricoles existantes doivent être davantage de l'importante problématique des questions importantes des femmes productrices. Les nouvelles politiques et les nouveaux programmes doivent être conçus et mis en œuvre pour répondre à leurs besoins.

Ils devraient inclure des mesures telles que le renforcement des droits des femmes à la terre, la provision de soins communautaires au profit des enfants, la promotion de la productivité des variétés cultivées par les femmes, un plus grand investissement dans les dispositifs d'emploi et de préservation de la main-d'œuvre et l'implication des femmes dans la conception et la diffusion de la recherche. Les systèmes de crédit doivent être réformés dans le dessein de cibler un plus grand nombre de femmes productrices. Les programmes de subvention des intrants, là où cela s'avère nécessaire, ont besoin d'être mieux ciblés afin de s'assurer que les femmes ont au moins un égal accès aux intrants. Les services de vulgarisation doivent être mieux adaptés aux programmes et aux besoins particuliers des femmes. Les objectifs en matière de genre pour chaque pilier du PDDAA et les données ventilées selon le genre doivent être produits ou renforcés en vue de soutenir les femmes et d'assurer un suivi de l'efficacité des politiques. Pour mettre en œuvre ces mesures, les politiques et les dépenses agricoles devraient se concentrer sur les femmes exploitantes en leur consacrant des lignes budgétaires spécifiques. Il faudrait prendre davantage de mesures pour s'assurer que les femmes soient traitées de façon équitable par la loi et dans la pratique, notamment concernant l'accès sécurisé à la terre, le contrôle et la propriété.

Les dirigeants africains doivent promouvoir une approche intégrée qui tienne compte des multiples rôles des femmes dans les exploitations familiales agricoles : la gestion de la production, de la reproduction et de la communauté. Ils doivent donc privilégier les investissements publics

qui vont vers la réduction de la responsabilité disproportionnée des femmes pour des travaux de services non rémunérés. Cela concerne l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'énergie, aux techniques d'économie énergétique pour la cuisine, aux installations de soins de leurs enfants et les interventions agricoles qui ne surchargent pas indûment les femmes.

Le PDDAA doit aussi faire face à une autre réalité, à savoir l'urbanisation rapide en Afrique qui est en train de mener vers une communauté agricole vieillissante. Il doit donc reconnaître qu'avec un soutien approprié, l'agriculture peut fournir des moyens d'existence durables et prospères pour les jeunes. Cela nécessitera l'élaboration de programmes spécifiques qui rendent l'agriculture plus attrayante pour les jeunes générations. Des financements et des initiatives devraient être conçus pour attirer les jeunes aussi bien dans la production primaire que tout au long de la chaîne de valeur de produits spécifiques.

6. Renforcer les droits fonciers des producteurs familiaux agricoles à travers des ressources soutenues pour la gouvernance foncière et l'adoption et la mise en œuvre du «Cadre et Lignes directrices sur la politique foncière en Afrique » de l'UA



Il est nécessaire de s'assurer que les producteurs agricoles soient en mesure de renforcer la sécurité sur les terres qu'ils exploitent. Par conséquent, les dirigeants nationaux et les décideurs politiques doivent améliorer la sécurité des régimes fonciers sur les terres communales et les parcelles individuelles, en particulier pour les populations pauvres et vulnérables. La tendance inquiétante de « l'accaparement des terres » doit être réprimée par l'adoption et la mise en œuvre obligatoires du « Cadre et Lignes directrices sur la politique foncière en Afrique » de l'UA et les « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers » du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Cela devrait contribuer à garantir que les investissements fonciers soient négociés de manière transparente, protègent les droits des producteurs familiaux agricoles et mettent fin à l'accaparement des terres à grande échelle. La mise en œuvre de ces politiques devrait comporter des investissements importants dans la production de connaissances, le renforcement des capacités et le soutien juridique au profit des communautés sur la question de la propriété foncière.

7. Augmenter les investissements dans la recherche agricole inclusive, les services de vulgarisation et de conseil



Les dirigeants africains doivent prioriser la recherche-développement (R & D) et les services de conseil, en consacrant au moins 4% des budgets de l'agriculture à la R & D. Les services de conseil et de formation agricoles (ou services de vulgarisation) peuvent jouer un rôle vital dans la fourniture et l'échange d'informations sur les moyens d'améliorer la productivité agricole. Il est nécessaire de réorienter les services de recherche agricole pour s'assurer qu'ils soient mus par l'impératif

d'augmenter la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'améliorer les moyens d'existence et soient appropriés et utiles aux femmes productrices. Une attention particulière devrait être accordée à la résolution de la perte de la biodiversité, la dégradation des sols, la pollution de l'eau et le changement climatique associés à l'agriculture intensive en privilégiant les approches agro-écologiques qui promeuvent les savoirs traditionnels.

Des investissements importants doivent être consentis dans la formation des agents de vulgarisation, avoir notamment des agents femmes, pour s'assurer que les conseils et la formation soient orientés vers les questions qui intéressent les producteurs familiaux agricoles. Il faudrait rompre avec les approches descendantes classiques de la R & D et les gouvernements devraient développer des mécanismes assurant une large participation des associations paysannes dans la conception et la mise en œuvre de la recherche basée sur les besoins réels des producteurs. Les instituts de recherche doivent avoir des objectifs mesurables déterminés à partir des évaluations de besoins au niveau local et national. Ils doivent soutenir des partenariats de recherche qui impliquent la collaboration entre les communautés démunies, les services de vulgarisation et les chercheurs agronomes.

La recherche peut aussi développer des variétés de semences améliorées, promouvoir les pratiques agricoles écologiques en vue d'accroître la résilience et les rendements, promouvoir les cultures vivrières ou développer des équipements modernes permettant de gagner du temps de travail considérable. Pour chaque augmentation d'1% des rendements résultant des investissements dans la recherche agricole en Afrique, deux millions d'Africains peuvent être sortis de la pauvreté. Un point de départ devrait être, pour le PDDAA, de mandater les gouvernements à revisiter les besoins des producteurs familiaux agricoles dans les technologies qui permettent d'économiser du temps de travail, les approches agro-écologiques et les cultures vivrières.

8. Favoriser l'accès aux marchés pour les producteurs familiaux agricoles, les investissements dans l'agriculture familiale et des investissements responsables de la part du secteur privé



Le développement des mécanismes d'incitation pour les producteurs familiaux agricoles, les transformateurs de produits agricoles ainsi que d'autres entreprises du secteur privé pour investir dans les marchés agroalimentaires africains, peut créer un entrepreneuriat bien rémunéré et des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes ainsi que l'accès à de nouveaux marchés pour les agriculteurs qui pourront désormais vendre leurs récoltes. Pour réaliser les avantages liés à une coordination et des activités améliorées le long de la chaîne de valeur, il faut que les investissements publics soient orientés dans des domaines tels que les infrastructures matérielles et les services d'informations et de renforcement des capacités essentielles. Les producteurs ont besoin d'un accès fiable à de nouveaux marchés, ce qui requiert des investissements dans les services d'appui qui permettront d'accroître leur compétitivité. Ainsi, les

dirigeants africains doivent veiller à ce que les investissements publics soient dirigés vers des biens publics importants au-delà même du budget du ministère de l'Agriculture, à savoir l'amélioration du réseau routier rural, la production d'énergie, la récupération ou la collecte de l'eau et des systèmes d'irrigation qui intéressent les producteurs familiaux.

Les gouvernements devraient reconnaître et renforcer les marchés locaux et informels dont dépendent les producteurs agricoles, notamment à travers l'amélioration des installations locales de stockage, des infrastructures adaptées aux marchés locaux et des équipements de transformation localisée, leur permettant ainsi de profiter des meilleurs prix du marché. Les gouvernements devraient aussi reconnaître et soutenir le développement des coopératives et des réseaux agricoles en vue d'aider les producteurs agricoles à améliorer leur pouvoir de négociation, aussi bien que le regroupement des producteurs agricoles afin de faciliter les économies d'échelle au niveau de l'achat, de la valeur ajoutée, de la commercialisation et du partage d'informations dans le secteur de la petite exploitation agricole. Renforcer et élargir des accords commerciaux bilatéraux africains ou régionaux pourraient développer les importantes activités exercées dans les marchés locaux et régionaux. Les marchés agricoles locaux en Afrique sont évalués à 50 milliards de dollars US par année, comparés aux 16,6 milliards de dollars pour les marchés traditionnels d'exportation de produits agricoles. Il est essentiel que le PDDAA mette la priorité et crée des mesures d'incitation pour la mise en œuvre des accords commerciaux régionaux et continentaux, avec un accent particulier sur la façon dont il va cibler et profiter aux producteurs familiaux.

Une approche globale pour l'amélioration de la productivité agricole et l'augmentation de l'approvisionnement alimentaire en Afrique doit prendre en compte les pertes dramatiques qui surgissent tout au long de la chaîne alimentaire. Les pertes post-récolte des céréales à elles seules comptent pour 10 à 20% des pertes. Étant donné la complexité et la diversité des pertes post-récolte, il est primordial de disposer de données pertinentes, standardisées et disponibles pour l'élaboration des politiques. Les progrès des technologies de l'information et de la communication peuvent être mis à profit pour recueillir ces données. La formation sur les connaissances et de meilleures installations de stockage pour les productions agricoles sont cruciales. Un meilleur accès aux centres de transformation l'est également.

9. Intégrer la durabilité et la résilience climatique dans les plans agricoles nationaux



Les gouvernements africains devraient intégrer la durabilité, la résilience climatique et l'agro-écologie dans leurs stratégies du secteur de l'agriculture et développer des recommandations pour y parvenir. Les gouvernements ont besoin d'intensifier les investissements dans l'agriculture durable et développer une stratégie nationale pour encourager un plus grand nombre de paysans à pratiquer les approches agro-écologiques, quand approprié, qui réduisent la dépendance aux intrants chimiques et augmentent la biodiversité, tout en assurant des retombées significatives et durables.

Les plans de durabilité doivent décrire les types de systèmes agricoles et

alimentaires qui bénéficient aux communautés, aux producteurs familiaux agricoles, à l'environnement et qui mettent l'accent sur une gamme d'approches, y compris le développement des cultures résistant à la sécheresse et aux inondations, les services de vulgarisation bien outillés, les informations météorologiques et les systèmes d'alerte précoce, les cultures intercalaires, la production à la ferme de compost, les systèmes agricoles mixtes (élevage, récoltes et arbres), la production à la ferme de semences de qualité, l'agroforesterie, la diversité des cultures améliorées, la collecte d'eau de pluie, la gestion intégrée de la fertilité des sols et l'agriculture de conservation. L'agro-écologie est un facteur important et une pratique fiable, parmi d'autres, pour protéger les rendements dans le contexte du changement climatique et doit être soutenue de manière significative. L'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD), contient quelques-uns des aspects les plus complets et qui font autorité en matière d'options politiques pour renforcer la productivité et la résilience des systèmes agricoles et alimentaires dans le monde, tout en privilégiant l'équité sociale et la durabilité. Nous invitons l'UA à approuver les recommandations de l'IAASTD.

La connaissance des paysans des agro-écosystèmes, de la gestion des semences et de la résilience est essentielle pour identifier les défis et fournir des réponses locales et continentales appropriées. Elle doit être soutenue par des politiques appropriées liées aux changements climatiques. Des mesures énergiques et stratégiques pour lutter contre les changements climatiques doivent être intégrées dans l'agenda de réforme politique du PDDAA et ceci devrait inclure les avis des producteurs familiaux agricoles. L'UA, les CER et les gouvernements nationaux devraient également mettre en place des mécanismes efficaces pour veiller à ce que les organisations paysannes soient effectivement engagées dans les processus de prise de décision, sur les positions sur les négociations sur les changements climatiques et le financement des changements climatiques. Ce dernier doit viser à renforcer et à capitaliser les connaissances et les initiatives des producteurs eux-mêmes, et doit être directement mis à la disposition de ces groupes.

10. Mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes



Au cours des dernières décennies, les moyens d'existence de millions de personnes en Afrique se sont détériorés en raison des crises alimentaires graves et récurrentes. La malnutrition continue d'affecter des millions d'enfants avec des taux proches des seuils d'urgence. Les gouvernements africains doivent mettre en œuvre des mécanismes efficaces pour une meilleure prévention et une meilleure gestion des crises. Ces mécanismes devraient intégrer des systèmes d'alerte précoce efficaces pour suivre la vulnérabilité des personnes en vue de mieux anticiper les crises alimentaires et de mettre en place des réponses adaptées. Compte tenu de la difficulté d'accès à la nourriture pour les personnes vulnérables, les gouvernements doivent développer et mettre en place des réserves alimentaires adéquates et des systèmes de protection sociale intégrés dans les politiques et programmes agricoles.

Les gouvernements africains devraient mieux intégrer des objectifs nutritionnels dans les plans du secteur agricole et commencer à mesurer les progrès accomplis. Ceci peut être réalisé grâce à une collaboration accrue avec les ministères de la santé et les autres ministères concernés par le secteur agricole autour d'objectifs nutritionnels. Les pays devraient également soutenir des évaluations et des études d'impact rigoureuses en vue de construire une base de données riche des aspects positifs réalisés avec des approches nutritionnelles sensibles dans le domaine de l'agriculture. Le PDDAA peut alors identifier et diffuser les principes directeurs pour la mise en œuvre et le renforcement de ces pratiques dans les pays du PDDAA, notamment grâce à la définition d'objectifs sensibles à la nutrition. Une attention particulière devrait être accordée au fort impact nutritionnel de la diversité alimentaire fournie par les approches agro-écologiques.

¹ S. Benin and B. Yu. 2013. "Complying with the Maputo Declaration Target: Trends in public agricultural expenditures and implications for pursuit of optimal allocation of public agricultural spending. ReSAKSS Annual Trends and Outlook Report 2012". IFPRI. Washington, DC.

² Dans ce document, le terme « producteurs familiaux agricoles » ou « producteurs » renvoie aux paysans, éleveurs, pêcheurs et forestiers

³ (FAO, *The State of Food and Agriculture 2010-11*).

⁴ Les travaux de soins non rémunérés incluent toutes les activités relatives à la gestion d'un ménage telles que la cuisine, le nettoyage, la collecte de l'eau et du bois de chauffe, les soins apportés aux malades, aux vieilles personnes ou aux enfants quand ces activités sont exercées par des membres de la famille sans aucune forme de rémunération. Les travaux de soins non rémunérés comprennent également les travaux communautaires volontaires. Femmes de l'ONU, *Progrès des Femmes du Monde - 2000: Rapport Biennal de l'UNIFEM*

ABN
 ACORD
 ActionAid
 ActionAid Nigeria
 ActionAid Rwanda
 ActionAid Uganda
 ActionAid Kenya
 ActionAid Ethiopia
 ActionAid Ghana
 Action Dev – Mauritania
 ADRA - Ghana
 AFE – Mauritania
 AFRICRES
 AFSA
 AJM, Mali
 AOPP
 APCAM
 APDEC Mauritanie
 APES
 ASFA
 ASSAPIN
 Association Tubane de Gikuzi
 CABE
 CAFO, Mali
 CAFSO-WRAG for Development
 Campaign2015+ International
 CAPAD
 CCEPE
 CCPA
 Centre for Literacy and Community Development
 CEMIRIDE
 CIDI
 CILONG
 CISANET
 CISCOPE
 Civil Society Coalition on Migration
 and Development - Nigeria
 CKS
 CNONGD
 CNOP
 CNCPR
 COFERSA Mali
 CONADES – Mauritania
 Confédération nationale de la pêche
 artisanale au Maroc
 Concern Universal
 Confederation paysanne du Faso
 CONSEDI
 COMPAS
 COPAGEN
 COPAGEN Sénégal
 Counterpart International Mauritania
 CRAFS
 CSN
 CTD
 ECASARD
 ENVIRUMEDIC
 ESAFF
 FAHAMU
 FOS - Mali
 FOWODE
 Fresh & Young Brains Development Initiative
 Friends of the nation
 Fundação Micaia
 GPAF
 Groundswell
 HRCI
 ImageAd
 Inades-Formation Côte d'Ivoire
 Inades-Formation Tchad
 INOFO
 International Alliance of Women
 OPACC
 IPAR
 IRTECO
 KENAFF
 Labour, Health and Human Rights
 Development Centre
 La Via Campesina Africa
 Les Amis de la Terre-Togo
 Les Compagnons Ruraux
 Lira NGO Forum
 MALIMARK
 MOBIOM, Mali
 NACOFAG
 NANTS
 NGO AFE – Mauritania
 OMPDEP
 ONE
 ONGADPH Mauritania
 Oxfam
 PAIVA-B/FIDA
 PARSE Burundi
 PARSE/FIDA
 PCFS Burundi
 PELUM
 POSCAO
 PROPAC
 RBM
 REPSFCO, Mali
 RODEM
 ROPPA
 ROSA - Mauritania
 ROSSAD Burkina Faso
 SEATINI - Uganda
 SEND-GHANA
 SODANN
 Teso Initiative for Peace
 The Pyrethrum Growers Association
 The Uganda farmers common voice platform
 UCEDD Burundi
 Uganda Coalition for Sustainable Development
 Uganda National NGO Forum
 UNFFE
 UNIPROBA
 Uhuru Institute
 UPRONA
 UWAKI Nord Kivu
 VLSA Initiative
 VSO
 WARESA
 West Nile Rural Development Agency
 WILDAF
 Women's Rights Action Group Nigeria
 World Rural Forum - IYFF-2014
 World Vision - Mauritania
 ZOA Burundi
 ZOA Makamba